

éducation  
**Sud** Réunion

**Solidaires Unitaires Démocratiques**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**L'école n'est pas une entreprise  
L'éducation n'est pas une marchandise**

CONTACT : 06 92 14 47 85 ou [contact@sudeducation974.org](mailto:contact@sudeducation974.org)

## Tous ensemble contre la casse de nos droits !

Après une campagne de séduction largement amplifiée par des médias envoûtés, le Président – se rêvant monarque – révèle au grand jour un programme d'inspiration très libérale, qu'il compte appliquer au pas de course et en court-circuitant toute opposition démocratique. Ne nous laissons pas berner par cette grande mystification !

ÉTAT D'URGENCE, LOI TRAVAIL XXL, RYTHMES SCOLAIRES, COLLÈGE...

**PREMIERS PAS EN MACRONIE**

### Réforme du code du travail

Où nous mènent les réformes très libérales que le nouveau gouvernement s'attache à nous imposer, par ordonnances ? Pourquoi cette précipitation ? Le bouleversement qu'impliquent ces réformes pour le pays ne mérite-t-il pas le temps d'un débat public, ainsi qu'un bilan préalable des différentes mesures d'austérité mises en place par les précédents gouvernements ?

Au nom d'une croissance qui conditionnerait l'emploi, il faudrait donner tout pouvoir au patronat, supprimer toute contrainte au licenciement, plafonner les indemnités prud'homales, s'en prendre aux droits syndicaux, revenir sur les accords de branches supplantés par les accords d'entreprises, c'est-à-dire *in fine* à la décision de chaque patron. Il existe une contradiction évidente entre la prétention à résorber un chômage de masse et une politique d'augmentation de la productivité et d'allongement de la semaine de travail.

Les véritables raisons sont ailleurs : diminuer le coût de travail, en réduire les revenus pour en favoriser les dividendes. La casse du code du travail et la fin de la défense syndicale des travailleurs ne créeront pas d'emplois pérennes et viables, et ne feront pas baisser le chômage sous la barre des 7%... mais étendront la précarisation des emplois, le renouvellement incessant du personnel dans les entreprises, et rendront les travailleurs bien plus vulnérables et corvéables !

### Fonction Publique

Dans la même logique, on va supprimer 120.000 postes en 5 ans dans les différentes fonctions publiques et balayer un siècle d'acquis sociaux, sans même poser la question de leurs contributions à la « richesse » de la nation.

LOI  
TRAVAIL 2  
ORDONNANCES  
OU PAS  
ON N'EN  
VEUT PAS !!!

**Solidaires**

**Gel**  
des postes et  
du budget

**Priorité à**  
~~**l'éducation**~~  
**l'austérité !**

Tout en prétextant la réduction du déficit budgétaire, alors qu'est déjà acté le gel du point d'indice et que va être rétabli le jour de carence, on prépare une réforme très avantageuse de l'ISF pour les contribuables les plus fortunés, mais on reporte celle de la taxe d'habitation, vantée comme pilier de l'augmentation du pouvoir d'achat des classes sociales défavorisées.

On ne peut qu'y voir une convergence avec les aspirations du MEDEF, déjà formulées explicitement par son ancien vice-président Denis Kessler dans la revue *Challenges* du 4 octobre 2007 : « *défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la sécurité sociale, paritarisme* ».

Après le report de l'âge de départ à la retraite et l'augmentation du nombre d'années de cotisations, c'est maintenant le montant des pensions qui sera remis en cause au travers du mode de calcul. Voilà comment contraindre les salariés du public à prolonger encore et encore leur activité et à recourir à une assurance complémentaire !

## Éducation Nationale

Oui, c'est une bonne idée de limiter à 12 les effectifs des classes de CP et de CE1 dans les REP et REP+... mais aucun poste ne sera créé pour cela : à la rentrée 2017, la mesure est donc limitée aux seuls CP de REP+ ; et pour la mettre en œuvre, on démantèle le dispositif « Plus de Maîtres Que de Classes », dont les enseignants seront redéployés.

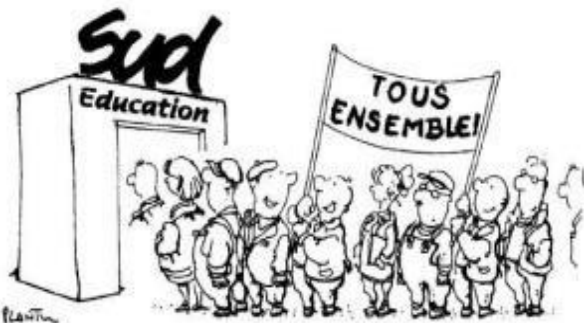
Que révèle ce déni de moyens ? Que la mesure n'a pour objectif qu'un effet d'annonce, au mépris du besoin réel d'encadrement des élèves.

Les communes, dont les ressources seront amenées à être comprimées, pourront toujours attendre l'aide financière pour construire des salles supplémentaires. D'ici là elles devront décider, chacune de leur côté et suivant leurs moyens, du retour de la semaine à 4 jours et de la suppression des activités péri-éducatives, faisant voler encore un peu plus en éclats le cadre national d'un système éducatif, ce qui favorisera encore une fois les habitants des collectivités riches.

Oui, il est judicieux d'instaurer une aide aux devoirs après les cours... Mais pourquoi demander aux enseignants de les encadrer en heures supplémentaires, et proposer de rajouter ainsi du travail à ceux qui en sont déjà débordés, au détriment d'étudiants par exemple qui pourraient ainsi financer leurs études ?

Certes, les termes de liberté et d'autonomie sont chantants... mais dans l'esprit de notre ministre, ils signifient concrètement, dans les collèges, des choix à faire entre les classes bilingues, les EPI, le Grec et le Latin. Qui va arbitrer et comment ? Dans les lycées, le Conseil d'administration votera le maintien ou non des enseignements d'exploration et de l'accompagnement personnalisé. Cette autonomie renforcera le poids des directions et divisera évidemment les équipes enseignantes !

Les CP à  
**12**  
**Le grand**  
**n'importe**  
**quoi !**



Sud Éducation Réunion appelle à la lutte contre cette politique qui veut gérer l'État et tous les services publics comme des start-up innovantes et dynamiques, en cassant au passage les droits des travailleurs, la solidarité sociale et l'ambition d'une école émancipatrice et juste. Rejoignez-nous !

**Dès le 12 septembre, soyons mobilisés, en grève dans les établissements et en manifestation dans la rue !**